

Session : Intra ou Inter-entreprises.

Mode de formation : Formation Présentielle.

Public concerné : Personnels amené à utiliser des échafaudages roulants.

Prérequis : Être âgé(e) de plus de 18 ans.

Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et sans restriction au port de charges.

Les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité dans la langue française.

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est d'amener le stagiaire à utiliser en sécurité les échafaudages roulants de l'entreprise selon la recommandation CNAMTS – CARSAT R 457.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le stagiaire sera en capacité d'effectuer les actions suivantes sur les échafaudages roulants :

- Réceptionner
- Monter
- Maintenir
- Démontier

PROGRAMME

1. CONNAÎTRE LE CADRE JURIDIQUE DE SON INTERVENTION

- Réglementation (Code du travail et textes d'application)
- Recommandations de la CNAMTS - CARSAT
- Responsabilités de monteur, de l'utilisateur et du vérificateur de l'échafaudage

2. TECHNOLOGIE DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

- Les différents types d'échafaudages
- Les éléments constitutifs

3. MONTAGE ET DÉMONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE

- Notice technique du fabricant
- Contraintes spécifiques liées au site
 - Analyse de l'environnement
 - Mise en sécurité du site (signalisation et protection)
 - Adéquation de l'échafaudage
- Vérification de l'état du matériel
 - Ossature, stabilisateurs et roulettes
 - Accès
 - Planchers
 - Lests éventuels
- Amarrages en utilisation extérieure
- Moyens de levage et d'approvisionnement (élingage et treuillage des charges)
- Mesures de sécurité en cas de variations météorologiques préjudiciables à la sécurité
- Vérification de la conformité aux dispositions prévues par le fabricant

4. LES EFFORTS DE STRUCTURE ADMISSIBLES

- Qualité des amarrages
- Descentes de charges et appuis
- Charges admissibles sur planchers
- Notion de flexion, flambement, porte-à-faux, ruine
- Utilisation de l'échafaudage
 - Accès et circulation en sécurité
 - Respect des limites de charges
 - Maintien en sécurité de l'échafaudage
 - Prise en compte de la co-activité
- Déplacement de l'échafaudage

5. PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES ÉCHAFAUDAGES

- Les accidents
- Conduite à tenir en cas de situation dangereuse

6. MISE EN PRATIQUE

- Réception, montage et démontage en sécurité d'un échafaudage roulant.

Cette formation est conforme à la Recommandation R457 de la CNAMTS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, OUTILS ET MOYENS

Alternance d'exposés, de retours d'expériences et de mises en situation pratique.

MOYENS TECHNIQUES

PC et vidéoprojecteur avec power point et vidéos ainsi que paperboard.

Echafaudage roulant complet, avec pièces défectueuses (photos et/ou réelles) et moyens de balisage

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Les évaluations des acquis théoriques et pratiques, conformément à la Recommandation R457 de la CNAMTS sont réalisées en fin de formation. Ceci permettra au formateur de formuler un avis et de délivrer une attestation de compétence.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Feuille d'émergence par demi-journée.

QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur qualifié disposant d'une expérience pratique terrain de l'environnement chantier et du montage, de la transformation, du démontage et du contrôle d'échafaudages.

MODALITÉS

Durée

Formation initiale ou recyclage : 1 journée (7h00).

Périodicité recommandée

La périodicité du maintien et d'actualisation des compétences est définie par l'employeur selon la fréquence d'utilisation des matériels ou suite à des faits marquants tels la mise en œuvre d'un nouvel équipement ou sa modification, un incident, une évolution ou des défaillances dans l'application des règles techniques...

La recommandation R408 préconise une périodicité de formation de 3 ans.

Nombre de participant(e)s par session

Nombre de participant(e)s par session : de **4** personnes minimum réglementaire à **8** personnes au maximum

Délai d'inscription

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

Documents nécessaires

Pièce d'identité.

Dates

À convenir

Lieux

Prévoir une salle de réunion et un échafaudage roulant qu'il sera possible de monter et démonter.

Tarif

À déterminer en fonction de la session intra ou inter-entreprises et du lieu de formation.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite sous réserve de pouvoir accéder aux différents niveaux de l'échafaudage. Des aménagements peuvent être prévus dans l'entreprise en fonction des profils. Nous contacter pour adapter notre organisation.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; faute de quoi, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.